

QU'EST-CE QUE L'HOMÉOPATHIE?

par Jean BRISSONNET

"Édifiée sur des bases inconsistantes, l'homéopathie n'a jamais fait la preuve de son efficacité, ni théorique ni pratique. Et pourtant il reste encore à désamorcer une dernière cartouche, et non des moindres ! Si l'homéopathie n'était pas valable, nous dit-on, elle ne serait pas pratiquée par des médecins, pourvus de diplômes officiels d'homéopathes."

« Ne confondons pas l'amie du cousin de la voisine, qui "éteint le feu du zona" pour "rendre service" et les praticiens qui prostituent de vrais diplômes avec de fausses médecines contre espèces sonnantes et trébuchantes. Ceux-là sont, soit de grands naïfs qu'il faut impérativement et promptement former à l'esprit scientifique, soit des cyniques qui "exploitent la crédulité humaine pour en tirer parti". »

SOMMAIRE

Les bases de l'homéopathie

L'efficacité

La responsabilité médicale

La responsabilité des médias

L'homéopathie est-elle néfaste ?

La situation de l'homéopathie dans le monde

Pour conclure

L'image de l'homéopathie est celle d'une médecine "douce", "naturelle", "traditionnelle". Elle est perçue comme l'héritière de la sagesse ancestrale et de l'empirisme inspiré de générations d'herboristes, se transmettant au fils des temps les vertus bienfaitrices des plantes de nos campagnes... C'est pourquoi elle est la médecine préférée des écologistes "sentimentaux" (1). Cette image est d'ailleurs soigneusement entretenue par l'industrie homéopathique. Il n'est pas de reportage sur l'une de ses unités de production qui ne montre des broyeurs engouffrant des montagnes de plantes médicinales.

Passons sur le premier de ces termes, l'utilisation de l'adjectif "douce" n'étant là que pour faire paraître "dure" la médecine moderne. En fait une technique médicale n'est ni "dure", ni "douce", elle est, ou n'est pas, efficace. Ensuite, tout est question d'utilisation et de rapport efficacité/risque.

Le qualificatif de médecine naturelle mérite lui, plus d'attention. D'abord parce qu'il s'appuie sur l'inconscient rousseauiste, pour lequel la nature est bonne et les créations humaines mauvaises. Le mythe du bon sauvage a encore frappé ! Peu importe l'éradication de la variole, la disparition de la polio, la maîtrise des maladies infectieuses, les progrès des anticancéreux et des antiviraux. Peu importe la libération des enfants-bulles grâce à l'apport des thérapies géniques. Peu importe que les peuples encore privés, hélas, des progrès médicaux survivent dans des conditions désastreuses avec une espérance de vie deux fois plus faible que la nôtre...

De plus, elle est loin de n'utiliser que des végétaux : broyât d'abeilles, de vers de terre, de puces de chats et de chiens ou de chenilles processionnaires sont aussi au programme. Tout cela évoque plus la caverne de la sorcière que l'herboristerie provençale. Bien entendu, les homéopathes se gardent bien d'insister sur ces détails peu ragoûtants et, dignes héritiers du "médecin malgré lui", transforment le vers de terre en "Iambricus terrestris".

"Entendez-vous le latin ?"

D'ailleurs l'opposition médecine naturelle médecine moderne est un faux problème (2). En effet nombre de médicaments actuels sont extraits ou copiés de molécules présentes dans la nature. Depuis l'aspirine, héritière de la décoction de feuilles de saule, jusqu'à l'extrait de pervenches et aux taxoïdes de l'écorce d'if utilisés en chimiothérapie anticancéreuse. Ce que fait le chimiste, c'est extraire la molécule active, la synthétiser, ou en trouver une nouvelle qui présente des groupes fonctionnels équivalents, dans l'espoir d'en éviter les inconvénients (3), ou de rendre le remède plus efficace.

L'homéopathie est-elle enfin une médecine traditionnelle ? La réponse est claire. L'homéopathie est d'apparition récente (fin XVIIIème) et elle est le fait de " l'illumination " d'un seul homme, ce qui la rattache plutôt à une secte qu'à une tradition séculaire.

Cela nous amène à examiner les bases de ce que l'on doit plutôt appeler une doctrine.

LES BASES DE L'HOMÉOPATHIE (4)

L'homéopathie repose sur quatre principes : la similitude, la dilution, la dynamisation et la personnalisation.

Le principe de similitude

L'homéopathie est issue de l'imagination de Friedrich Hahnemann, né en Saxe en 1755. Il étudie la médecine, mais en abandonne la pratique en 1789, déçu par les résultats qu'il obtient. La médecine de l'époque n'offre que purgations, clystères et saignées. Lui, et c'est tout à son honneur, veut guérir les malades.

Apprenant qu'une décoction d'écorce de quinquina est censée guérir le paludisme, il teste sur lui-même les effets de ce produit. Il ressent alors des troubles qu'il assimile aux symptômes de la maladie. C'est une révélation ! Il en tire la règle de base de l'homéopathie : " Similia similibus curantur ", les semblables sont guéris par les semblables. Ce qui signifie que tout produit capable de provoquer sur un sujet sain les symptômes d'une maladie est capable de la guérir.

Après expérimentation de multiples drogues et poisons sur lui-même et ses disciples, il publie, en 1819, " L'organon de l'art de guérir ", qui deviendra la Bible des homéopathes.

On peut admettre la bonne foi d'Hahnemann, face aux connaissances de son temps. Mais aujourd'hui, les progrès accomplis dans la connaissance des maladies font table rase du principe de similitude. Une maladie se guérit en agissant sur ses causes et non sur ses effets. De plus, aucun médicament réellement actif n'a jamais vérifié le principe de similitude. Imagine-t-on par exemple un antibiotique reproduire sur un homme sain les symptômes de la maladie qu'il guérit ?

Quant à l'amalgame fait de ce principe avec celui de la vaccination ou de la désensibilisation, il est sans fondement. Ces méthodes ont pour but de permettre à l'organisme de développer ses propres défenses face à l'agent pathogène, ce qu'il ne saurait faire face à un produit qui provoque seulement les mêmes symptômes.

La dilution

Afin d'éviter les ennuis provoqués par l'ingestion de produits souvent dangereux utilisés sous forme brute, Hahnemann procède à leur dilution. Ce principe, né de la nécessité, sera justifié et théorisé après coup.

Hahnemann part d'une solution mère obtenue, par exemple, par macération de graines de café dans de l'eau(5). Il prend une goutte de la solution mère qu'il mélange à 99 gouttes de solvant (eau ou plus

rarement alcool). Il obtient ainsi le dosage 1CH (Centésimale Hahnemanniëne). Il prélève une goutte de cette solution et la dilue à nouveau dans 99 gouttes de solvant (2CH). Et ainsi de suite jusqu'à 30CH (Limite actuelle des préparations homéopathiques). La dilution réelle est donc alors de 10-60 (xCH correspond en effet à une dilution de 10^{-2x} de solution mère). Pour ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de leur professeur de mathématiques, ce chiffre ne signifie rien. En fait, la présentation de ces dilutions par opérations successives bloque toute représentation concrète.

Pour être plus clair, imaginons donc de calculer dans quel volume d'eau il faut diluer, en une seule opération, la fameuse goutte initiale de teinture mère... Supposons qu'une goutte fasse 3 cg, c'est-à-dire 0,03g, soit un volume d'environ 0,03 cm³ ou encore 3.10⁻⁸ m³. Il faut maintenant multiplier par la valeur de la dilution pour obtenir le volume de solvant nécessaire. Ce qui donne : 3 10⁻⁸ .10⁶⁰ = 3 10⁵² m³. Soit un cube d'un peu plus de 1,44 10¹⁷ m de côté.

Si vous avez tenu bon jusqu'ici, voici venu le moment où tout va s'éclaircir. En effet sachant que la distance de la terre au soleil est d'environ 1,5 10⁸km, soit 1,5 10¹¹ m, on comprend donc que le volume de solvant nécessaire à la dilution immédiate permettant d'obtenir une solution 30CH est, celui d'un cube dont l'arête est d'environ 2 millions de fois la distance de la terre au soleil...Est-il besoin d'ajouter des commentaires ?

Pour ceux que cet argument pour le moins massif n'aurait pas totalement convaincus, ajoutons en un autre. Tout élève qui est passé, ne serait-ce que près du radiateur, dans une classe de chimie de lycée, se souvient du fameux nombre d'Avogadro. Ce nombre, aux allures magiques, (6,023 10²³) représente le nombre de molécules vraies existant dans une mole. Or, à la première dilution, on ne garde que 1/100 des molécules (10⁻²), ce qui signifie qu'au-delà de 10⁻²⁴ (12CH), il ne reste aucune molécule de la solution initiale, d'autant que la goutte de départ était loin de contenir une mole, et que la solution mère elle-même était en grande partie constituée de solvant. En fait on doit considérer que toute dilution supérieure à 8 ou 9 CH ne contient plus rien.

Alléguer que la connaissance de la matière n'est pas achevée n'est que mauvaise foi et incompetence. Les physiciens ont en effet, depuis longtemps, franchi la barrière de la molécule et de l'atome, pour répertorier les particules élémentaires, et ils voguent aujourd'hui gaiement dans l'antimatière. Pourtant, ni l'un ni l'autre de ces domaines ne peut intervenir au niveau d'une banale réaction biochimique.

En résumé, le médicament homéopathique ne contient "rien".

Dans le dossier "L'homéopathie au banc d'essai" publié en juin 1998 par "La Recherche", Annette Millet nous décrit en détail le processus de fabrication des granules et nous montre qu'il n'a rien à envier à ceux des plus grands laboratoires pharmaceutiques. Il ne manque que l'analyse du produit fini, le "rien" n'étant pas dosable.

Nous voilà rassuré, les produits homéopathiques ne contiennent "rien", mais ce "rien" est fabriqué avec le plus grand soin !

Ne quittons pas ce domaine sans nous pencher sur l'intéressante technique de dilution Korsakovienne, mise au point par Siméon Korsakov, général russe dans les années 1830, et récemment réintroduite en France pour cause d'harmonisation européenne. La description de la méthode se suffit à elle-même. Remplir un flacon de teinture mère. Le vider. Ce qui reste sur les parois est censé représenter 1/100ème du volume initial. Remplir d'eau, agiter et vous avez la première korsakovienne (1K). Vider à nouveau, remplir d'eau, agiter et vous avez la dilution suivante. On peut aller ainsi jusqu'à 50 000 K ou 100 000 K et c'est donc ce qu'on pourrait appeler "l'eau de rinçage final" qui est utilisée à des fins thérapeutiques.

On croit rêver !

La dynamisation

On ne peut tenir grief à Hahnemann d'avoir ignoré des barrières théoriques inconnues à l'époque, et il a perçu d'ailleurs les objections que pouvaient entraîner de pareilles dilutions. C'est pourquoi il indiqua qu'à chaque opération le flacon devait être secoué (comme Orangina), une fois d'abord, puis deux fois à la seconde dilution et ainsi de suite...

Donc, pour pallier l'absence (admise) de matière active, au cours de la dilution, à chaque étape, on secoue vigoureusement le mélange et c'est cette "succussion" qui imprime dans le solvant une trace, une information, qui se transmet tout au long des dilutions. Le granule serait un médicament "informationnel". Personne ne sait vraiment ce que cela veut dire et aucune explication tant soit peu raisonnable n'a jamais été fournie à ce sujet.

Un ouvrage, intitulé "Théories des hautes dilutions et aspects expérimentaux" est paru en septembre 1996 sur ce sujet. En faisant appel à des notions de "trous blancs" et à des particules nommées "hyperprotons", il prétendait expliquer l'action des dilutions homéopathiques. L'ennui est que ces nouvelles entités sont inconnues des physiciens. Il faut être bien naïf pour croire qu'on puisse faire, dans ce domaine, la moindre avancée sérieuse sans des moyens considérables (accélérateurs de particules) qui ne sont même plus à l'échelle d'une seule nation. Le mythe du petit génie qui, sans moyens, rivalise, avec les plus grands chercheurs, ne peut concerner le domaine de la structure de la matière. A la lecture de cet ouvrage, le Pr. Claude Hennion, chercheur à l'Ecole supérieure de physique de Paris, a déclaré : " Il s'agit d'un livre destiné à égarer son lecteur, car, pour un scientifique, il est totalement incompréhensible (...) Soit il s'agit d'un canular, soit les quatre chercheurs sont complètement fous(6)."

Notons au passage que pour les purs homéopathes, plus c'est dilué, plus c'est dynamisé, et donc plus c'est actif...

La personnalisation

"L'homéopathie soigne des malades, pas des maladies" et c'est pourquoi le traitement proposé dépendra du sujet autant que de la pathologie. C'est le gros argument de la médecine "de terrain" qui permet de traiter des biens portants, pour prévenir des maladies qui ne se sont pas encore manifestées, et qui, grâce à elle, ne se manifesteront jamais!

A la base de ce principe, l'idée que la maladie dépend des prédispositions de l'individu. A cela, rien à redire, et les découvertes de la génétique sont là pour en attester. Oui ! Les hommes naissent inégaux devant la maladie.

Passons pudiquement sur les notions anciennes des homéopathes (hérédité tuberculinique ou syphilitique, caractères fluoriques ou carboniques, miasme, spores...etc...).

En fait, les homéopathes raisonnables reconnaissent une centaine de tempéraments liés à des pathogénésies (symptômes sur l'homme sain) de médicaments dits "de fond". Ainsi on est, par exemple, sulfur, arsenicum, lacheris ou pulsatilla. Pour poétiques que soient ces appellations, elles n'ont rien à voir avec les tendances réelles, beaucoup plus complexes, que l'on sait maintenant liées à des caractères génétiques (système HLA), et qui prédisposent à certaines maladies (on parle de gène de susceptibilité). En fait, **la science dans son avancée ouvre des voies insoupçonnées, elle ne vérifie jamais les anciennes croyances**. Ainsi, les chimistes, qui synthétisent chaque jour de nouvelles molécules, n'ont jamais trouvé la pierre philosophale, pas plus que les astrophysiciens ne justifient l'astrologie.

La seule chose que l'on peut porter au crédit des homéopathes est que, par ce biais, ils se sont toujours autant intéressés au malade qu'à sa maladie. Ce que n'ont pas toujours fait beaucoup de leurs confrères

pressés par les contraintes de leur réussite sociale.

Est-ce suffisant pour faire oublier le reste ?

L'homéopathe va s'enquérir de la sensibilité au froid, à la lumière, noter la couleur des cheveux et procéder à un interrogatoire psychologique. Le patient est-il indécis ou volontaire, désordonné ou organisé etc. Cet aspect de la pratique homéopathique est pour beaucoup dans son succès. Non par les conséquences directes qu'elle engendre sur une prescription de toute façon inactive, mais par l'attention que le médecin va porter à son patient, par la compassion qu'il va manifester à son égard et surtout par le temps qu'il va passer en sa compagnie.

On comprend pourquoi l'homéopathie est un placebo particulièrement actif. Sans doute certains praticiens, stakhanovistes de la médecine, devraient-ils s'en inspirer !

De plus, les traits de la personnalité du patient dont l'homéopathe va s'enquérir (caractère, comportement, habitudes...), s'ils peuvent donner l'illusion au malade qu'on personnalise son cas, n'ont bien souvent aucune pertinence, et sont sans rapport avec les causes et le diagnostic de la maladie. Ils permettent seulement à l'homéopathe d'exploiter la classification des tempéraments citée plus haut, classification mythologique fixée une bonne fois pour toute et ne reposant sur rien de scientifiquement démontrable et reproductible.

Nous venons de voir que les principes de base de l'homéopathie sont sans conteste indéfendables, à la lumière des connaissances d'aujourd'hui. Et pourtant on peut prévoir le commentaire de ceux qui y croient " dur comme fer " : Et pourtant ça marche...!

L'EFFICACITÉ

Les limites

En fait, l'efficacité de l'homéopathie est reconnue comme très limitée par les homéopathes eux-mêmes. Ainsi le Dr. Horvilleur dans son ouvrage " 101 conseils pour se soigner par l'homéopathie ", conseille avant tout de se poser la question: " Est-ce que votre cas relève bien de l'homéopathie ?". Car indique-t-il l'homéopathie " guérit toutes sortes de maladies "...à condition qu'elles ne soient pas de nature lésionnelles ou mentale, et qu'il ne s'agisse pas d'une pathologie grave. Quel aveu ! L'homéopathie est la médecine des " biens portants qui s'ignorent (7) ". Sur ceux-là, indiscutablement, elle fait des merveilles.

Pourquoi ?

L'effet Placebo

Autrefois tout était simple. D'un côté, il y avait le corps, qui était le domaine du médecin. De l'autre, l'esprit qui relevait du psychiatre ou du prêtre.

En découvrant la chlorpromazine, le premier psychotrope, Henri Laborit met fin à cette dichotomie. L'esprit est lui aussi le siège de réactions biochimiques, et ce sont des actions et recaptures des divers neurotransmetteurs (acétylcholine, noradrénaline, dopamine, sérotonine, etc...), qui déterminent nos humeurs. Poursuivant ses recherches, il élabore une " nouvelle grille " de lecture de l'homme, la biologie des comportements(8). L'esprit peut agir sur le corps : c'est l'avènement de la psychosomatique. Le stress peut ulcérer l'estomac ou induire des calculs, et réciproquement, le mental peut guérir : c'est l'effet placebo.

Sans insister sur ces sujets bien connus (et même parfois mis à toutes les sauces...), indiquons que les études les plus récentes montrent que l'effet placebo est capable de guérir(9) dans 20 à 80% des cas,

suivant les pathologies.

Ce qui a pour conséquence que, depuis quelques années, un médicament n'est reconnu, et par là même ne reçoit son autorisation de mise sur le marché (AMM), que s'il fait la preuve de son efficacité par un essai en double aveugle en trois phases(10) contre placebo.

Dans un essai en double insu ou double aveugle(11), non seulement le médicament à tester et le placebo sont présentés de façon identique au patient, mais le médecin prescripteur et ceux qui sont chargés de collationner les résultats ignorent la nature du produit, qui est repérée par un code secret détenu par une autre équipe.

Comme nous allons le voir si les préparations homéopathiques avaient dû subir un tel essai, aucune n'aurait reçu son AMM.

Pour juger de l'efficacité d'un remède deux voies sont possibles. La première consiste à faire "in vivo" des essais thérapeutiques, même si l'on ignore le mécanisme de l'action. La seconde, à montrer "in vitro", l'efficacité théorique d'un produit, puis à en tirer, si possible, un médicament actif et supportable.

Les homéopathes se sont efforcés de faire leurs preuves par les deux voies.

L'efficacité thérapeutique

La littérature homéopathique, financée en sous-main par les laboratoires pharmaceutiques, ainsi que les hebdomadaires naturo-bébête pour ménagères de moins de 50 ans, regorgent de pseudo-essais miraculeux faits par de pseudo-chercheurs homéopathes. Aucun, disons-le clairement, n'a jamais pu être reproduit par des chercheurs indépendants, dans des conditions méthodologiques satisfaisantes. Or la reproductibilité est la base incontournable de la rigueur scientifique.

Précisons bien les choses.

Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, il n'existe pas de science "officielle". Seuls les pays de l'Est, au temps de leur splendeur, utilisaient cette pratique et on sait où cela les a conduits(12).

Lorsqu'un chercheur réalise ce qu'il pense être une avancée dans son domaine, il propose à un journal scientifique international reconnu(13) de publier ses découvertes sous forme d'un article. De ces fameuses "publications" dépendra d'ailleurs, la renommée et la carrière future du chercheur. Un comité de lecture indépendant, formé de scientifiques de haut niveau, examine l'article, effectue éventuellement une enquête, et décide, ou non, de publier. Ensuite, et c'est le plus important, tous les laboratoires travaillant sur le même thème, vont évidemment refaire les expériences et en vérifier la validité. Si la publication est franchement "bidonnée", la carrière du chercheur est compromise, dans le cas contraire, tous vont utiliser ces résultats pour poursuivre ou réorienter leurs propres recherches.

C'est ainsi que progresse la science, par avancées successives et par un auto-contrôle de tous sur chacun. Et c'est à la lumière de ce mécanisme, le seul qui prémunisse des illuminés et des charlatans, que l'on peut examiner les tentatives de justifications de l'homéopathie.

La première tentative d'essai thérapeutique réunissant, semble-t-il, une méthodologie satisfaisante pour l'époque, a été réalisée sous le III^{ème} Reich. En effet, le côté "pureté" et "retour à la nature" du national-socialisme avait trouvé dans l'homéopathie, une thérapeutique à sa mesure. C'est Rudolf Hess qui charge le Dr Fritz Donner, homéopathe lui-même, de superviser une vaste expérimentation qui, soyons francs, se voulait objective. Les essais menés sur une vaste échelle seront interrompus en 1939. Après la guerre c'est Fritz Donner lui-même qui regroupera et résumera les résultats. Il écrira, citons le, que "l'on n'a pas réussi à obtenir un succès quelconque que l'on puisse porter au crédit de la méthode homéopathique...malgré les efforts déployés". Bien entendu, aucune revue homéopathique

n'a accepté de publier ce texte.

Divers essais furent ensuite effectués, en Autriche, en Grande Bretagne et en France. Aucun ne se révèle probant ni rigoureux. (14)

Sautons donc directement au mémorable essai réalisé entre 1985 et 1987 à l'instigation de Georgina Dufoix.

Le 13 décembre 1985 dans une conférence de presse, la ministre gardoise de la santé, pratiquante convaincue de l'homéopathie, annonce trois mesures qui allaient constituer ce que le Pr. Minkovski, pourtant adepte d'une médecine " aux pieds nus ", allait nommer " le scandale du siècle ".

Premièrement, un essai en double aveugle allait être effectué sur l'action de deux produits homéopathiques.

Deuxièmement, une commission serait constituée pour établir un programme d'enseignement de l'homéopathie et de l'acuponcture.

Troisièmement, une fondation sur les thérapeutiques alternatives serait créée, disposant pour dispenser ses soins d'une clinique particulière.

En entendant cela sur les ondes(15), beaucoup pensèrent que notre ministre, sentant les élections prochaines, venait de sortir sa canne à pêche aux voix. L'affaire fut prise avec moins d'humour dans les milieux médicaux. En effet, si tous applaudissaient à la première mesure, nul ne comprenait comment il était possible d'enseigner et de pratiquer officiellement une technique qu'on se préparait à valider. En fait le lobby homéopathique avait vu dans l'accession d'une de ses fidèles à ce poste-clef, l'occasion rêvée de se faire enfin reconnaître. Bien encadrée par ses conseillers homéopathes, Mme Dufoix se préparait à " mettre la charrue avant les bœufs ".

Malgré les oppositions qui se manifestaient de toutes parts, la Ministre fit préparer les décrets concernant les deux dernières mesures et mit en place la commission responsable de l'essai. Cette commission fut constituée de cinq membres liés à l'homéopathie et d'un statisticien. Le Pr. M F Kahn, dont nous parlerons plus loin, fit acte de candidature. Il fut éconduit. Il ne fallait point " d'empêcheur d'évaluer en rond ".

Aux élections de mars 1986, les électeurs vont renvoyer Mme la Ministre à ses chers granules. Son successeur rapportera immédiatement les arrêtés relatifs à l'enseignement et à la fondation mais, sagement, laissera se poursuivre l'essai thérapeutique.

Les résultats de cet essai seront publiés en mars 1988 dans The Lancet. Il a consisté à tester l'action d'Opium et Raphanus sur le rétablissement du transit intestinal après une opération intra-abdominale. Il a été choisi par les homéopathes eux-mêmes à la suite de résultats "remarquables" publiés par le Pr. Chevel (qui fait d'ailleurs partie de la commission) en 1992 (Bobigny) et le Pr. Aulagnier en 1993 (Vienne). Six cents patients de douze hôpitaux ont été répartis en quatre groupes, recevant respectivement : opium + raphanus, opium + placebo, Deux placebos et rien (groupe test). Les résultats n'ont montré aucune distinction notable entre les quatre groupes. (16)

Les membres homéopathes de la commission seront bien obligés de signer le compte rendu de l'essai. Ils feront seulement préciser que cet échec ne peut être généralisé à l'ensemble de l'homéopathie.

On peut penser qu'ils n'auraient pas fait preuve de pareille modestie si l'essai avait été concluant.

Plus récemment, le 20 septembre 1997 une méta-analyse paraissait dans "The Lancet", concluant à une légère supériorité de l'homéopathie par rapport au placebo. Un doute s'insinuait déjà dans les esprits en apprenant qu'elle "émanait d'une agence germano-américaine connue pour son adhésion aux thèses

homéopathes, subventionnée par les industriels du secteur(17) «. De son côté, l'hebdomadaire "New Scientist" observait : "Cette agence ne subsiste que grâce à l'examen de telles thérapies. Il serait donc étonnant de la voir publier un rapport affirmant qu'il n'existe rien méritant d'être examiné".

Cette méta-analyse a fait l'objet d'un article élaboré collectivement sous la responsabilité de Jean-Pierre Noiry dans la revue "Prescrire"(18). Il rappelle d'abord que les précédentes études avaient amené à conclure : " Rien ne permet d'affirmer que les médicaments homéopathiques ont une action thérapeutique spécifique. Ils peuvent, au mieux, avoir un intérêt, comme d'autres placebos, chez certains patients et pour certaines affections placebosensibles..."(19) Et il poursuit : " La publication récente de la méta-analyse américano-allemande dans le Lancet ne change rien à cette conclusion. Tout au plus conduit-elle à s'interroger fortement sur les limites scientifiques de certaines "méta-analyses" et de celle-ci en particulier.

Quel crédit accorder à l'amalgame de résultats concernant des situations cliniques aussi variées que l'asthme, la cystite, les douleurs de l'accouchement, le côlon irritable ou les verrues ? (...) Quelle est la cohérence scientifique de la mise sur le même plan d'essais de méthodologie acceptable, dont les résultats sont globalement négatifs, et de la multitude de petits essais de méthodologie incertaine. Comment expliquer que l'analyse détaillée de bon nombre d'essais inclus dans la méta-analyse américano-allemande a fait conduire à l'absence de différence statistique entre médicaments homéopathiques et placebo, alors que les auteurs de la méta-analyse retiennent, eux, l'efficacité spécifique du traitement homéopathique ?"

Enfin les auteurs concluent : " L'homéopathie pose aujourd'hui sans doute plus de questions sociologiques ou économiques que de questions strictement biomédicales. Encore faut-il rester rigoureux dans l'approche scientifique des questions médicales posées, et ne pas accepter la dérive médiatique superficielle de l'analyse des données"

Une fois encore la montagne a accouché d'une souris !

L'efficacité théorique : "La mémoire de l'eau"

De nombreuses tentatives de justifications théoriques de l'action des hautes dilutions ont été tentées, (toujours dénoncées pour des raisons de méthodologie), en particulier par le Dr Benveniste de l'unité 200 de l'INSERM.

Nous ne relaterons ici que la tentative la plus significative et la plus connue, car elle a débordé le cadre scientifique et laissé dans les esprits une trace, hélas, indélébile : " la mémoire de l'eau ".

Le 30 juin 1988, le grand hebdomadaire scientifique britannique " Nature ", publie une communication du Dr Benveniste et de ses collaborateurs. En fait le comité de lecture qui avait l'article depuis deux ans, était réservé. Il finit tout de même par autoriser la publication moyennant un droit de vérification. Une commission d'enquête sera envoyée pour assister aux expériences et vérifier la validité des résultats. Elle se présente à l'INSERM le 4 juillet. Elle est composée de deux scientifiques et de l'illusionniste James Randi (celui qui a démasqué le célèbre "tordeur" de cuiller Uri Geller). La présence de Randi se justifiait par le soupçon de fraude qui planait déjà sur des expérimentations effectuées par la même équipe en Israël (Voir Science et Vie de mai 1989).

Les expériences portent sur la dégranulation des basophiles humains par des dilutions infinitésimales d'immunoglobulines de chèvre. Ceci afin de prouver que les hautes dilutions non seulement n'affaiblissent pas l'action des immunoglobulines, mais au contraire l'amplifient. Et comme nul ne conteste qu'à de telles dilutions il ne reste plus de produit actif, c'est que l'eau en a "gardé la mémoire".

Pendant cinq jours, les expériences auront lieu sous l'œil vigilant des experts. C'est un échec total. Le 28 juillet " Nature " publie un rapport sous le titre : " Les expériences sur les hautes dilutions sont

illusoires " et plus tard il y aura même des accusations de fraude (Nature du 27 octobre 1988 p 763).

Depuis, l'INSERM a fait le ménage à l'unité 200. Le laboratoire Boiron a fini par "lâcher" son encombrant poulain, le Dr Benveniste, qui s'est trouvé d'autres raisons pour jouer son rôle de génie persécuté.

Et pourtant, d'autres tentatives toutes aussi vaines ont eu lieu et auront encore lieu, tant l'enjeu économique est grand.

Edifiée sur des bases inconsistantes, l'homéopathie n'a donc jamais fait la preuve de son efficacité, ni théorique ni pratique. Et pourtant il reste encore à désamorcer une dernière cartouche, et non des moindres ! Si l'homéopathie n'était pas valable, nous dit-on, elle ne serait pas pratiquée par des médecins, pourvus de diplômes officiels d'homéopathes.

Voyons ce qu'il en est vraiment.

LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

L'enseignement de l'homéopathie

Précisons tout d'abord que les facultés de médecine et de pharmacie n'enseignent pas l'homéopathie et ne délivrent dans ce domaine aucun diplôme.

Pour la médecine, seuls des enseignements privés sont dispensés (Parfois dans des locaux astucieusement loués à la faculté de médecine, ce qui provoque la confusion).

En pharmacie, il a été admis que, les pharmaciens étant amenés à délivrer des préparations homéopathiques, il était nécessaire de leur donner une " information ". Brèche par où s'engouffrent les homéopathes pour dispenser une véritable propagande qui fait, hélas, un tabac chez les étudiants les plus crédules.

Les homéopathes ou les raisons d'un choix

On sait bien que de Gilbert Cesbron à " Urgences ", la littérature et les médias ont forgé des " hommes en blanc " une image pieuse. Et l'on ne saurait remettre en cause, ne serait-ce qu'une faible minorité d'entre eux, sans être traité d'iconoclaste.

Et pourtant !

Comment expliquer que des médecins puissent avoir un comportement aussi peu scientifique et " prètent leurs diplômes " à cette croyance d'un autre temps ?

Le premier motif de "l'orientation homéopathie" est, semble-t-il, un choix "de confort".

Le quotidien du généraliste n'est pas toujours simple, il faut le reconnaître. Diagnostics délicats et visites à domicile sont à l'ordre du jour. Pour la majorité, c'est ce qui rend la tâche passionnante et qui fait la noblesse de la profession. Pour d'autres, ce peut être perçu comme une charge lourde et inconfortable. Hélas, tout le monde ne peut pas être reçu au concours de l'internat ! Heureusement il reste une possibilité, un mot magique, "homéopathie", qu'il suffit d'ajouter sur sa plaque, et le paysage change. Finis l'obligation des gardes nocturnes, l'appel inquiétant d'une cliente angoissée et la peur de "manquer" un diagnostic de méningite chez le nourrisson. Les clients, reçus sur rendez-vous, repartent confortés avec leur lot de granules, pendant qu'un collègue en mal de clientèle assure les urgences et les visites à domicile. Si un cas sévère se profile à l'horizon, il suffit de "botter en touche" et de passer

la main au spécialiste le plus proche.

Ces homéopathes-là ne sont pas dangereux. Peu certains des vertus de leurs granules, ils prennent grand soin de pratiquer conjointement une médecine traditionnelle si le besoin s'en fait sentir. Hélas ! Il existe aussi de vrais "convaincus" et pour expliquer leur choix, certains font appel à d'autres causes.

A la fin de son ouvrage "Les médecines douces, des illusions qui guérissent", le Dr J.J.Aulas écrit: *"Souvent déçu par la science, le médecin se tourne vers la magie et ses prouesses alléchantes. Il faut dire que la formation universitaire qu'il a reçue, durant au moins sept ans, ne l'incite pas à user d'esprit critique ; elle aurait même plutôt tendance à lui faire gober n'importe quoi. Une réforme radicale des études médicales introduisant une plus grande sensibilisation à la méthode scientifique et rationnelle ainsi qu'un enseignement de sciences humaines devraient permettre au futur médecin d'avoir une perception plus critique des diverses illusions médicales."*

De son côté, le Dr Leroy, sanctionné par le Conseil de l'Ordre pour avoir traité de charlatans les homéopathes et les acupuncteurs, ne dit pas autre chose, même s'il le fait avec beaucoup moins de délicatesse (20) : *"Jusqu'à il y a peu, je me demandais comment un médecin pouvait croire à l'homéopathie, le médecin étant un scientifique, n'est-ce pas ? Je classais donc les homéoaculs en deux catégories, les escrocs et les débiles(...). Eh bien, récemment "la révélation m'a illuminé" : en fait le médecin n'est pas un scientifique ! Je me suis souvenu de mes études. Tout au long il a été question de savoir, jamais de comprendre (...), et surtout pas, de discuter. Claude Bernard ? Connais pas. (...) Rien d'étonnant dans ces conditions que tant de médecins (dangereux ceux-là) soient de "vrais croyants" en l'homéoacul."*

Recherche du confort, manque de formation scientifique, ni l'une ni l'autre de ces raisons ne sont suffisantes pour expliquer la présence inquiétante de nombreux médecins homéopathes dans les "sectes guérisseuses". Et pourtant !

On se souvient du trop célèbre Luc Jouret, créateur de l'Ordre du Temple Solaire et de son collègue homéopathe le Dr L. chez qui avaient lieu les séminaires de la secte et qui est probablement toujours en activité.

On ne peut oublier le réseau de médecins homéopathes dont faisait partie le Dr Mathes, suspendu pour deux mois par le conseil régional de l'Ordre de l'Isère, et le Dr Bouillaget de Mezieux, qui dirigeaient leurs clients vers la secte suisse METHERNITA(21).

Le Dr Michel Saint-Omer, a été radié, il y a un an, par l'Ordre des médecins du Nord-Pas-de-Calais. Un de ses collègues, le Dr Gérard G., vient d'être impliqué à son tour dans une procédure disciplinaire de l'Ordre. Tous deux sont soupçonnés d'avoir une part de responsabilité dans la mort de deux jeunes femmes atteintes de cancer. Homéopathes, ces médecins appartiennent au Mouvement du Graal.

Deux autres homéopathes, adeptes de la secte IVI, vont être jugées pour homicide involontaire. Leur patiente souffrait d'une tumeur à la main. Elles l'ont soigné par des "harmonisations" et un traitement homéopathique préparé spécialement par le laboratoire Theophane. La première Nadine Schuster a déjà été radiée de l'Ordre des médecins pour faute grave et pour des pratiques charlatanesques dont ont été victimes un malade du sida et deux femmes souffrant de cancer. Sa consœur est le Dr Maud André-Vilgrain.

Si tous ces noms peuvent être cités, c'est parce que les intéressés ont été sanctionnés, sont en examen ou sont partis en fumée. Selon les Renseignements généraux, sur les 180 000 praticiens en exercice, 3 000 sont proches des sectes(22), ce qui représente un médecin sur soixante...

Lorsque le raisonnement scientifique est remplacé par la croyance, on peut commencer par croire aux vertus des granules et finir sur le banc d'un tribunal.

Les autorités

L'Académie de médecine

L'Académie nationale de médecine qui fait suite aux diverses Académies royales fondées à partir de 1731, a pour mission de conseiller le gouvernement pour les problèmes d'hygiène et de santé publique. Elle a donc un rôle proprement scientifique. A plusieurs reprises, à propos de communications concernant l'homéopathie, elle a émis des doutes sur l'efficacité de cette discipline. En 1987, à la suite d'une controverse, elle a indiqué que **la prescription de médicaments homéopathiques "ne se justifie que dans les manifestations pathologiques guérissant spontanément"**.

On ne peut être plus clair ! Et sa position n'a jamais varié.

Le Conseil de l'Ordre

Le Conseil de l'Ordre des médecins, créé sous le régime de Vichy par la loi du 7/10/1940, a pour mission d'élaborer et d'appliquer un code de déontologie. Il n'a donc pas, à proprement parler, de fonction scientifique. Son action est souvent contestée, et sa suppression faisait partie des propositions du candidat François Mitterrand lors de la campagne de 1981. Il règle les rapports entre médecins, et entre médecin et malade. En pratique, de très nombreux praticiens s'en désintéressent. Les membres des Conseils départementaux ne sont élus que par une très faible proportion de médecins, ce qui favorise les minorités actives, comme les homéopathes. Le Conseil de l'Ordre a ainsi, pour manque à la confraternité, décerné des blâmes à des médecins qui se sont publiquement prononcés contre les médecines parallèles (Pr Marcel Francis Khan, Dr Leroy), sans pour autant justifier la valeur de ces pratiques.

Sous la pression des homéopathes, un groupe de travail a été constitué sous la présidence du Dr Lebatard-Sartre. Le Dr J.J Aulas a été entendu par cette commission. Il rapportait ses impressions(23) : " J'ai été invité à la demande du Dr Monier, conseiller à l'Ordre national des médecins, lequel avait lu mes ouvrages sur l'homéopathie, à participer à une réunion de la commission "homéopathie", le jeudi 24 octobre 1996 au siège du Conseil national de l'Ordre, à Paris. (...). Le compte rendu des travaux jusqu'ici réalisés par cette commission étant un document confidentiel, je ne peux le divulguer dans le détail mais peux simplement dire, qu'en l'état, il reprend l'essentiel des propositions soutenues par les syndicats de médecins homéopathes et l'industrie pharmaceutique(...). Manifestement, j'étais la seule personne extérieure à cette commission qui venait pour donner un son de cloche tout différent de celui entendu jusqu'alors. (...). En l'état actuel des choses, j'ai le désagréable sentiment qu'il n'existe pas au sein de cette commission de débat de fond véritable : les dés paraissent pipés d'avance et les décisions seront très vraisemblablement favorables au lobby homéopathique. Puisse l'avenir me donner tort."

Il ne l'a pas fait, hélas !

La commission a finalement fait trois séries de propositions concrètes (24) :

"Une expérimentation et une évaluation large de l'homéopathie doivent être réalisées en France par des méthodes scientifiques, comme l'avait préconisé l'Académie de médecine dès 1984. Cette évaluation devrait s'appuyer sur une assise universitaire et professionnelle.

Les médecins qui revendiquent l'usage des méthodes homéopathiques ne doivent pas oublier qu'ils sont assujettis, comme tous leurs confrères, au même code de déontologie médicale. Cela signifie que chaque médecin est tenu :

- d'entretenir et de perfectionner ses connaissances non seulement en homéopathie mais aussi dans le cadre de sa qualification.
- de participer aux services de gardes.
- de rechercher le consentement de la personne examinée ou soignée. Et lorsque le malade, en

état d'exprimer sa volonté, refuse les investigations ou le traitement proposés, le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences. De plus, le médecin ne doit pas proposer aux malades ou à leur entourage, comme salubre ou sans danger, un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé, ni dans les investigations et interventions qu'il pratique comme dans les thérapeutiques qu'il prescrit, faire courir au patient un risque injustifié.

Une information sur l'homéopathie devrait être systématiquement délivrée le cursus normal des médicales. En parallèle, et afin de s'assurer de la formation des médecins qui l'exercent, il serait très souhaitable que soit créé par l'université un DIU qui servirait de base à la reconnaissance de la mention "Homéopathie".

On ne peut qu'applaudir la seconde proposition. Si elle est suivie, fini l'homéopathe "exclusif", finis les passe-droits abusifs et celui qui proposera "comme salubre ou sans danger un remède ou un procédé illusoire" se mettra hors la loi !

On peut approuver la première proposition, même si l'on peut regretter que tant d'argent soit détourné d'un usage plus utile pour tester la valeur d'une utopie. Mais enfin, si cela permet d'en finir une bonne fois pour toutes avec le débat sur les granules, soit, allons-y !

Par contre, la troisième proposition est inadmissible. Elle met "la charrue avant les bœufs". Il est impensable que l'Université délivre un DIU sur une technique qu'on se propose justement d'évaluer. Quant à "l'information", on sait ce qui se passe en faculté de pharmacie, et comment cette brèche a été, la plupart du temps, récupérée par les homéopathes pour s'y livrer au prosélytisme.

La Sécurité sociale

Sur les 5200 médicaments remboursables, à ce jour, par l'assurance maladie, il y a 1 163 médicaments homéopathiques, tous remboursables au taux de 65 %, taux en principe réservé à des produits ayant fait la preuve de leur efficacité pour des affections d'une certaine gravité. Ceci, malgré l'opposition réitérée de la Commission de la transparence, composée de spécialistes chargés d'examiner le dossier de chaque médicament ayant reçu une AMM.

De plus, le 30 janvier 1998 paraissait un décret qui, pour cause d'harmonisation européenne, précise que : "Pour un médicament homéopathique soumis à autorisation de mise sur le marché, compte tenu de la spécificité de ce médicament, le demandeur est dispensé de produire tout ou partie des résultats des essais pharmacologiques, toxicologiques et cliniques lorsqu'il peut démontrer, par référence détaillée à la littérature publiée et reconnue dans la tradition de la médecine homéopathique pratiquée en France, que l'usage homéopathique du médicament ou des souches homéopathiques le composant est bien établi et présente toutes garanties d'innocuité."

Même si cette mesure peut se comprendre, pour des raisons pratiques - pourquoi faire des essais sur l'activité d'un placebo? - elle représente une exception à la règle qui, sur le principe, est tout à fait inacceptable. On s'étonne même que les homéopathes ne se soient pas insurgés contre cette mesure qui, d'une certaine façon, peut être interprétée comme une forme de mépris...

A ce sujet, il est peut être bon de s'interroger sur la valeur d'une affirmation largement répandue et très souvent admise, même par les sceptiques : "L'homéopathie fait faire des économies à la Sécurité sociale".

Qu'en est-il vraiment ?

Cette affirmation s'appuie principalement sur deux données. La première est qu'une préparation homéopathique sort du laboratoire avec un prix moyen de 7 F contre 23F pour l'ensemble des médicaments traditionnels. La seconde est que le coût moyen de la prescription des homéopathes

"serait" de deux fois inférieure à celle de leurs collègues. Le problème, c'est que pour pouvoir comparer ces chiffres et en tirer la conclusion que l'homéopathie est, par-là même, un facteur d'économie, encore faudrait-il que tous les autres facteurs de variabilité soient constants. C'est là que le bât blesse, car il faudrait pour cela que les patients soient les mêmes, les pathologies identiques, les résultats obtenus comparables et surtout, que les deux filières de soins soient totalement séparées. Ce n'est évidemment pas le cas, les visites et prescriptions homéopathiques intervenant généralement "en plus" de la médecine traditionnelle et non "à sa place".

Le coût réel de la prise en charge par la CNAM de l'homéopathie n'est pas connu, faute d'un système de codage adéquat. D'après les syndicats d'homéopathes, qui en l'occurrence se montrent fort modestes, l'homéopathie ne représente que 5 % des prescriptions et n'absorbe que 0,2 % des remboursements, ce qui ne fait que 0,17 % des dépenses de l'assurance maladie. Or ces dépenses sont de l'ordre de 600 milliards, ce qui fait que l'homéopathie constitue tout de même une charge d'environ 1 milliard par an, sans compter les honoraires des homéopathes.

Une autre approche de cette question consiste à voir comment se situe la France dans le monde. On estime(25) que le chiffre d'affaires mondial de l'homéopathie est de l'ordre de 6 milliards de francs. Soixante pour cent est dépensé en Europe dont 25% en France, le reste se répartit entre l'Amérique du nord (20%) et le reste du monde (20%). Ce qui signifie qu'avec 1/100ème de la population du globe, la France assure 1/4 de la dépense mondiale en homéopathie, ce qui représente 1,5 milliards de francs. Un français consomme presque 6 fois plus d'homéopathie qu'un américain du nord. Il n'y a donc pas qu'en football que nous sommes champions du monde !

Les choses vont-elles bientôt changer ? La Ministre de la solidarité, Martine Aubry, qui cherche à rationaliser les dépenses de santé a décidé de faire le ménage dans le secteur des médicaments. Leur prix, et leur prise en charge, dépendra des résultats obtenus selon un seul critère : le service médical rendu(26) . "Il ne faut plus appeler médicament celui qui n'en est plus un", a déclaré Gilles Johanet, le nouveau directeur de la CNAM(27). Voilà de bonnes déterminations ! A condition, bien entendu, que les médicaments homéopathiques soient soumis à la règle commune et ne fassent pas l'objet d'un "passe-droit", sous la pression du lobby homéopathique ou des croyances personnelles de certains responsables. A suivre...

Il faut dire que les homéopathes trouvent dans certains médias des auxiliaires précieux et dévoués pour pratiquer leur désinformation.

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

Ne parlons pas ici de la presse spécialisée chargée de maintenir la foi des praticiens homéopathes, et n'évoquons que pour mémoire la presse féminine qui fait ses "choux gras" des guérisseurs, magnétiseurs et autres numérologues. En faisant la promotion de l'homéopathie, elle est dans son rôle et cela ne peut nous surprendre.

Il est bon par contre de s'interroger sur l'attitude de certains journaux, par ailleurs réputés pour leur sérieux (*Le Monde, Le Figaro...*). Lors d'affaire comme la "mémoire de l'eau", cette presse s'est précipitée pour annoncer le miracle sans prendre garde aux réticences qui s'exprimaient. Pis encore lorsque les vérifications entreprises ou l'analyse critique ont découvert l'illusion, elle est restée silencieuse ou mieux encore s'est retournée contre ceux qui avaient fait la lumière. On comprend bien que le mystère fait vendre, mais on attendrait de ces publications une attitude plus responsable, car le public n'est jamais informé lorsque les tricheurs sont démasqués.

Lorsqu'ils sont acculés, les partisans irréductibles de l'homéopathie dégagent alors des arguments du style : " Si cela ne fait pas de bien, cela ne fait pas de mal! " .

Cela est-il si sûr?

L'HOMÉOPATHIE EST-ELLE NÉFASTE ?

Soyons clair ! Les homéopathes dans leur grande majorité sont gens responsables. Ils dirigent vers les spécialistes tout patient qui présente une pathologie grave (ce qui explique sans doute en grande part la mansuétude dont ils bénéficient de la part de ceux-ci).

Et pourtant leur action retarde souvent la mise en œuvre d'un traitement sérieux. Le professeur Marcel Francis Khan, dont il est question plus haut, raconte volontiers les cas de nombreux patients arrivant trop tard dans son service.

D'autre part par leur seule présence les homéopathes " responsables ", cautionnent ceux de leurs confrères qui ont une pratique aussi sectaire que dangereuse.

A titre d'illustration, voici l'histoire vécue par un généraliste installé dans une petite ville du Centre.

Ce médecin suivait depuis de longues années un brave homme atteint de troubles psychiques graves. Il l'avait adressé au CHU qui, après quelques mois d'hospitalisation, l'avait renvoyé chez lui pourvu d'un traitement lourd. Sur les conseils avisés d'une voisine, cet homme consulta une jeune homéopathe qui exerce paisiblement aux heures où ses enfants sont à l'école. Celle-ci, à la lecture du traitement suivi, leva les bras au ciel. " Rien d'étonnant à ce que vous vous sentiez mal ! On vous empoisonne ! On est en train de détruire vos défenses naturelles ! Arrêtez tout cela et prenez plutôt... ". Suivit la prescription des habituels granules.

Le résultat ne se fit guère attendre. Quelques jours plus tard, le médecin recevait un appel urgent. Son ex-patient s'était enfermé avec sa femme, sa fille et son fusil, et prétendait tirer sur tout être qui se risquerait à franchir le seuil. Le médecin réussit malgré tout à pénétrer dans les lieux, après avoir réclamé, à travers la porte, le verre de " rouge " qui ne se refuse jamais en pays Berrichon. Et il lui fallut tout le poids d'une longue pratique commune pour réussir à convaincre son patient de reprendre le traitement initial.

En rentrant chez lui, il appela sa jeune consœur. La décence interdit de répéter ici ce qu'il lui dit avec verve. Il n'empêche qu'elle exerce toujours son " art " dans les mêmes conditions.

LA SITUATION DE L'HOMÉOPATHIE DANS LE MONDE

L'homéopathie a connu une grande vogue au 19^{ème} siècle, alors que la médecine n'offrait pas d'alternative sérieuse. Avec l'avènement des médicaments actifs, le début du siècle a vu l'homéopathie s'effondrer dans la plupart des pays. Aux Etats Unis en particulier, où elle était florissante, elle a pratiquement disparu. Il ne reste que quelques praticiens, pas toujours médecins, et les préparations homéopathiques s'achètent en Kits au drugstore. Le mouvement, bien que plus faible, a été similaire en Europe. Il n'existe que deux pays où l'homéopathie fait au contraire une percée retentissante: l'Inde et la France.

Le cas de l'Inde s'explique facilement. Dans ce pays existe une médecine de pointe identique à la nôtre, mais accessible seulement à une faible minorité de la population. Pour les autres, il ne reste que le réconfort moral des médecines traditionnelles et les prix modiques de l'homéopathie. On connaît le résultat qui en découle en matière d'espérance de vie.

Par contre, la France constitue un paradoxe et une exception. Pourquoi un pays qui est l'un des plus grands en matière de recherche médicale, et où le système de protection sociale permet à tous l'accès aux soins, fait-il une telle place à l'homéopathie? Il faut sans doute chercher la réponse dans le dynamisme et l'interventionnisme des laboratoires homéopathiques, au premier rang desquels Boiron. Ce petit laboratoire artisanal, créé en 1932 par deux frères, va connaître sous la direction de Christian Boiron, fils et neveu des fondateurs, un essor spectaculaire. Gestionnaire habile, celui-ci va par tous les

moyens s'efforcer de crédibiliser l'homéopathie et si nécessaire de faire taire ses détracteurs.

C'est ce laboratoire qui finance généreusement toutes les tentatives de justifications théoriques et qui inonde de publicité rédactionnelle(28) les périodiques qui se prêtent à son jeu et y trouvent les moyens de leur subsistance. Il ira même jusqu'à attaquer en diffamation la revue *Science et Vie* devant le tribunal de grande instance pour un article jugé trop critique. C'était la première fois que l'on tentait de régler une controverse scientifique par voie de justice (Les juges, peu satisfaits qu'on essaie de se servir d'eux l'ont d'ailleurs débouté).

Les laboratoires homéopathiques jouent partout de leur influence pour faire prendre au public "des vessies pour des lanternes". A titre d'illustration, voici l'une des dernières tentatives (sérieuse) de donner une légitimité à l'homéopathie.

Dans le numéro du 10 décembre 1994, la prestigieuse revue *The Lancet* publiait un article du Dr David Reilly intitulé " La preuve en homéopathie est-elle reproductible? ". Cet article concluait: " Nos résultats prouvent que l'homéopathie a une action inexplicée, mais reproductible ".

En fait, comme le montrera *Science et Vie* dans son N° 929 de février 1995, cet article (qui montrait l'action de l'homéopathie sur l'asthme) était sans valeur, et ceci pour de nombreuses raisons dont voici les principales:

- Elle portait sur deux groupes de 28 et 13 patients, alors que les tables statistiques montrent qu'en pareil cas il en faut plus de 120 pour prétendre à un résultat incontestable.
- On avait sélectionné des malades faiblement atteints.
- L'amélioration statistique prétendue du groupe recevant l'homéopathie était en fait due à un seul patient.
- Tous avaient continué à prendre leur traitement habituel ...etc... etc...

Qui était donc ce Dr David Reilly et pourquoi *The Lancet* avait-il publié un article aussi éminemment contestable?

Renseignements pris c'était un homéopathe dont le travail était financé par la Fondation pour la recherche en homéopathie (Boiron avait d'ailleurs fabriqué les préparations) et de la King's Fund (Fondation de la famille royale, grande partisane de l'homéopathie). Ce dernier point expliquant d'ailleurs pourquoi *The Lancet* avait publié cet article sans même consulter son comité de lecture afin de ne pas commettre de crime de " lèse-majesté ".

Voilà qui montre une fois encore l'activisme infatigable des laboratoires qui, appuyé sur le quasi-fanatisme de leurs fidèles, continuent inlassablement de présenter des fausses preuves pour tenter de prouver l'improvable.

POUR CONCLURE

Il n'y a rien à redire contre celui qui va consulter Maître Amidou (29), marabout Malien. Pas plus que n'est condamnable le recours au " panseu " berrichon qui " guérit tout ", en trois croix, trois cercles et trois prières. A condition que ceux qui s'adressent à ces personnages sachent ce qu'ils font. Depuis que l'église ne reconnaît plus guère les miracles de Lourdes, il faut peut-être que quelque chose prenne le relais dans l'imaginaire magique.

L'homéopathie, n'entre pas dans cette catégorie. Elle se " pare des plumes du paon ". Elle se prétend science et médecine, elle en prend les attributs et elle en détourne le financement.

Le très sérieux "Guide Giroud-Hagége de tous les médicaments", sorte de "Vidal" destiné aux particuliers, donne une appréciation sur la valeur de chaque médicament étudié. Pour les préparations homéopathiques, son avis est en général le suivant : "Indication inadmissible". Il fait pourtant

exception pour le célèbre "oscillococcinum", fabriqué, rappelons-le, à partir de foie et de cœur de canard de Barbarie décomposés pendant 40 jours. Pour cette locomotive du grand bazar homéopathique, les auteurs se permettent un brin d'humour : "nous conseillons de remplacer ce produit par un confit de canard, aussi efficace contre la grippe, et nous prions les laboratoires Boiron de ne plus embêter les canards".

Ne confondons pas l'amie du cousin de la voisine, qui "éteint le feu du zona" pour "rendre service" et les praticiens qui prostituent de vrais diplômes avec de fausses médecines contre espèces sonnantes et trébuchantes. Ceux-là sont, soit de grands naïfs qu'il faut impérativement et promptement former à l'esprit scientifique, soit des cyniques qui "exploitent la crédulité humaine pour en tirer parti". Laissons ces derniers trouver à quel mot de notre langue correspond cette définition...

Janvier 1999 (Parution partielle, avril 1997 ; parution réduite – Enquêtes Z- décembre 1998)

¹ Ceux qui font, par exemple, campagne pour l'interdiction du chlore au risque de condamner à mort des millions de gens qui, en Inde ou au Bangladesh, n'ont pas les moyens de s'offrir les procédés "propres" de dépollution de l'eau offert par l'industrie occidentale. Mais ceci est une autre histoire...

² Ainsi, il existe à l'Université de Tours une unité de recherche qui traque de par le monde toutes les pistes qui, des fleurs de Bach aux plus exotiques médecines traditionnelles, pourraient mener à un médicament nouveau.

³ Exemples de l'inconvénient des produits " naturels ": en aromathérapie (très à la mode), on utilise l'huile essentielle de romarin de Provence, qui contient effectivement un excellent tonocardiaque, mais aussi un alcaloïde terriblement toxique pour le foie. De même, l'huile essentielle de sauge, dont l'effet somnifère est incontestable, stimule par ailleurs la sécrétion d'oestrogènes, pouvant entraîner, à long terme, l'apparition de cancers hormono-dépendants.

⁴ Références : " Mieux connaître l'homéopathie " de Michel Rouzé. Ed La Découverte. On pourra aussi consulter : " Au cœur de l'Extra-Ordinaire " de Henri Broch, Ed l'Horizon chimérique, 17 rue Roger Allo 33000 Bordeaux, qui présente une enquête sur l'ensemble des phénomènes paranormaux ou occultes.

⁵ Ce qui donnera Coffea, souverain contre les insomnies, puisque, principe de similitude dixit, le café empêche de dormir un homme sain. Défense de rire.

⁶ Cité par "Science et Vie", avril 1997.

⁷ Pardon au Dr Knock.

⁸ Voir " La nouvelle grille " et " L'éloge de la fuite " Ouvrages d'Henri Laborit, Ed Gallimard. Folio.

⁹ Votre maladie ou celle de votre chien qui est le reflet de votre inquiétude.

¹⁰ Phase I : Toxicité. Phase II : Mode d'administration. Phase III : Preuve de l'efficacité par essais contrôlés. Phase IV : surveillance après commercialisation.

¹¹ C'est ce que l'on appelle un essai contrôlé.

¹² Exemple l'affaire Lyssenko : Grand responsable de la biologie en URSS de 1937 à 1964, Lyssenko a rejeté les résultats de la génétique, car il estimait que la théorie du gène comme déterminant héréditaire invariant au travers des générations était contraire aux postulats de l'idéologie officielle.

¹³ The Lancet, The new England Journal of Medicine... pour la médecine, Cell, Sciences, Nature... pour la biologie.

¹⁴ Tous ces essais sont répertoriés et analysés dans l'ouvrage dirigé par JJ Aulas (Psychiatre, Pharmacologue et diplômé de l'école Française d'homéopathie):L'homéopathie, Ed. Roland Bettex 1985.

¹⁵ Où quelque temps avant, on avait entendu Mme Dufoix fraterniser avec Rika Zaraï, alors grande prêtresse des bains de siège et autres remèdes de " bonnes femmes ".

¹⁶ Plutôt un petit désavantage aux deux groupes recevant l'homéopathie, mais la différence est inférieure à l'écart type, donc sans signification.

¹⁷ "Médecine : l'ère du rien". Fabien Gruhier. "Le Nouvel Observateur" 19-25 février.

¹⁸ "Evaluation de l'homéopathie (suite)", janvier 1998.

¹⁹ "Homéopathie, actualisation 1995 du dossier d'évaluation", J.J.Aulas, "Prescrire", 1995 ; 15(155) : 674-684.

²⁰ "Science et pseudo-sciences", mai-juin 1998.

²¹ "Envoyé spécial" mars 1996, Séquence " Sectes sur ordonnances ", une enquête de Sylvia Tredat et Marcel Triat.

²² "Ces sectes qui prétendent guérir", Marion Festraëts, François Koch et Annie Kouchner, "L'express", juin 1998.

²³ "Science et Pseudo-sciences" N° 224 novembre décembre 1996.

²⁴ "Bulletin de l'Ordre des médecins", février 1998.

²⁵ "Quid 98".

²⁶ Point de presse, Martine Aubry, 6 juillet 1998.

²⁷ "Libération" du 4 août 1998.

²⁸ Article faussement objectif destiné à faire la promotion d'un produit ou d'une marque.

²⁹ Maître Amidou, qui a le don de son père, toutes maladies, réussite en affaire, retour d'affection, etc. Résultats garantis et protégés.

Date de création : 04/05/2004 à 16:47 Dernière modification : 07/05/2004 à 13:40 Catégorie : Homéopathie

Jean Brissonnet est physicien appliqué, créateur du site www.pseudo-medecines.org, membre du Conseil d'Administration de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS), du comité de rédaction de la revue Science et pseudo-sciences et du Cercle Zététique du Languedoc-Roussillon. En 2003, il a publié Les pseudo-médecines, un serment d'hypocrites (éditeur Book-e-book.com, collection Zététique).

L'article est consultable également à l'adresse: <http://www.pseudo-medecines.org/page-homeopathie-3605370.html>

Les phrases mises en exergue ont été choisies par Psychothérapie Vigilance.